

Questions fréquemment posées

- **Quel âge doit avoir un enfant pour voyager dans un camping-car CanaDream ?**

Les enfants de tout âge sont les bienvenus dans nos véhicules récréatifs. Il incombe aux parents ou aux tuteurs de veiller à ce que tous les enfants soient correctement attachés dans un dispositif de retenue adapté à leur poids et à leur taille.

- **Quels sont les types de ceintures de sécurité utilisés à l'arrière des véhicules récréatifs CanaDream ?**

Les cabines arrière de nos véhicules récréatifs sont équipées de ceintures abdominales uniquement.

- **En plus des sièges orientés vers les côtés et vers l'arrière, existe-t-il des sièges orientés vers l'avant dans la cabine arrière des véhicules de loisirs CanaDream ?**

Oui, il y a des sièges orientés vers l'avant dans la dînette ou sur le canapé arrière. Le nombre de sièges orientés vers l'avant dans la cabine arrière varie en fonction du type de véhicule loué. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

- **Est-il possible de désactiver l'airbag du siège passager avant dans un véhicule Canadream ?**

Non. Il n'est pas possible de désactiver l'airbag du siège passager avant dans aucun de nos véhicules récréatifs.

- **Est-il possible de reculer le siège du passager avant dans un véhicule Canadream pour créer plus d'espace entre l'airbag et l'enfant passager ?**

Non. Le siège avant ne peut pas reculer suffisamment. Les dispositifs de retenue pour enfants ne doivent pas être utilisés sur le siège du passager avant.

- **Les véhicules de loisirs CanaDream contiennent-ils des points d'attache ou des ancrages ?**

Nos camping-cars contiennent 2 points d'ancrage, le Van Conversion n'a pas de crochets d'ancrage, les camions Maxi Travel Camper ont des points d'ancrage ISOFIX. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

- **Qui est responsable de l'installation du dispositif de retenue pour enfants dans le véhicule ?**

Il incombe au parent ou au tuteur d'installer le dispositif de retenue pour enfants dans le véhicule. Le parent/tuteur doit s'assurer que tous les enfants sont correctement attachés dans un dispositif de retenue pour enfants approprié.

- **Avez-vous des dispositifs de retenue pour enfants à louer ?**

Toutes les stations CanaDream proposent la location payante des sièges Evenflo Symphony 3 en 1 (sièges pour bébés, sièges pour enfants et sièges d'appoint). Nos dispositifs de retenue pour enfants sont conformes aux normes de sécurité des fabricants canadiens. Nous recommandons de réserver à l'avance pour garantir la disponibilité. Les clients doivent signer une décharge au moment de l'enregistrement pour la location du siège d'enfant.

- **Peut-on utiliser un siège d'appoint dans un camping-car CanaDream ?**

Oui, un siège d'appoint peut être utilisé (pas un coussin d'appoint), mais sachez que les sièges arrière de nos camping-cars ne sont équipés que de ceintures abdominales.

- **Les parents/tuteurs peuvent-ils apporter leur propre dispositif de retenue pour enfants ?**

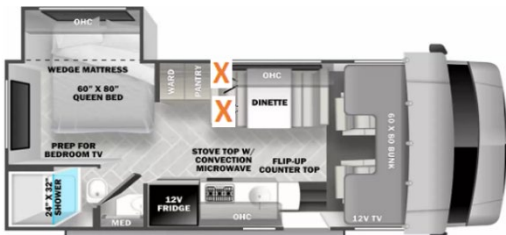
Oui. Les clients peuvent apporter leur propre dispositif de retenue pour enfants.

Guide des dispositifs de retenue pour enfants		Nombre maximum par catégorie de sièges par type de véhicule					
		TCA	DVC	SVC	MHC/ MHB	MHA	MHX
# Points d'attache		3	0	2	2	2	2
Capacité de retenue recommandée		3	0	2	2	2	2
Siège bébé orienté vers l'arrière	Age: du nouveau-né à 1 an et	3	2	1	1	1	1
	Poids : jusqu'à 20lbs						
Siège enfant	Age: de 1 à 7 ans ou	3	2	2	2	2	2
	Poids: jusqu'à 40lbs						
Siège d'appoint	Age: jusqu'à 7 ans ou	3	2	2	2	2	2
	Poids : 80 lbs ou 145cm de hauteur						

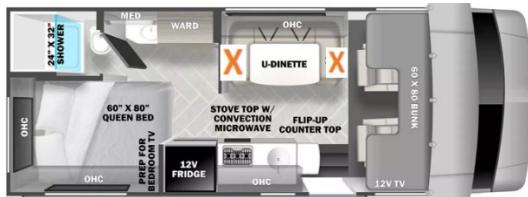
TCA - Les camions ont des points d'ancrage/isofix.
DVC - Pas de points d'ancrage fixes, le siège d'enfant/le siège d'appoint n'est pas recommandé.
SVC, MHC, MHB, MHA et MHX sont équipés de 2 points d'ancrage et le siège enfant/le siège d'appoint sont fixés par les ceintures abdominales. Le siège bébé est fixé en position inversée par la ceinture abdominale uniquement.
La capacité recommandée n'est qu'une suggestion de CanaDream. Un camping-car peut accueillir plus de personnes, mais cela reste à la discrétion des parents ou des tuteurs.

Position des points d'ancrage - Note : les plans d'étage indiquent uniquement l'emplacement des points d'ancrage ; ils ne doivent pas être utilisés pour les caractéristiques/équipements des véhicules récréatifs, car ils peuvent varier. Lorsqu'il existe plusieurs plans d'étage, il n'y a pas de choix d'invité.

SVC



MHC

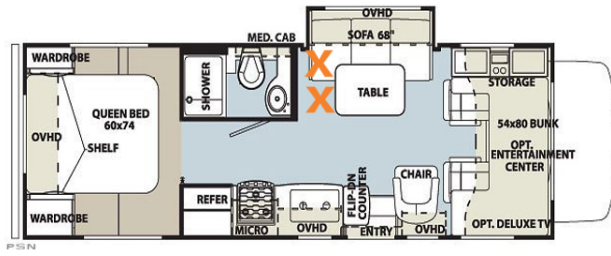


MHB



ou

MHA



MHX

